

gent entier de trois boisseaux de grain humide seront en mesure d'effectuer leur livraison avant le printemps?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je ne comprends pas ce que le député veut dire. Je lirai sa question et j'essaierai d'y répondre plus tard.

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, une question complémentaire pour le ministre. Au cas où la Commission canadienne du blé aurait à payer des droits de surestaries, si les navires doivent attendre pour charger le grain, le gouvernement en supporterait-il les frais, pour qu'ils ne retombent pas sur les cultivateurs?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question est hypothétique.

[Français]

LE COMMERCE

ON DEMANDE UN RAPPORT SUR LA MISSION MINISTÉRIELLE EN AMÉRIQUE LATINE

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce, question qui a trait à un autre ordre d'idées.

Peut-il nous dire si un rapport complet sur la mission ministérielle en Amérique latine sera bientôt déposé à la Chambre et si un comité de la Chambre sera invité à étudier ce rapport?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures était le chef de la délégation. C'est donc lui qui va déposer un rapport préliminaire dans quelques jours, et j'ai l'impression qu'il le soumettra au comité des affaires extérieures et de la défense nationale.

[Traduction]

LES PORTS

SAINT-JEAN (N.-B.)—L'INTERDICTION DES QUAIS AUX BATEAUX DE PÊCHE

L'hon. Hugh John Flemming (Carleton-Charlotte): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre suppléant en sa qualité de ministre des Transports. A-t-on dit au ministre que l'on a eu recours ces derniers jours à la Gendarmerie Royale du Canada pour empêcher les bateaux de pêche du comté de Charlotte d'utiliser les quais publics du port de Saint-Jean et pour les forcer à prendre la mer, les mettant ainsi en grand danger. S'il en est ainsi, le ministre expliquera-t-il la suppression d'un privilège

qui existe de longue date? Aussi, le ministre approuve-t-il cette mesure draconienne?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, on a attiré mon attention là-dessus juste comme j'arrivais à la Chambre. Le Conseil des ports nationaux m'a fait savoir qu'il s'agit d'une question de caractère local, réglée au niveau local. La direction du port de Saint-Jean a pris des dispositions pour que les pêcheurs communiquent par radio leurs besoins de mouillage avant de rentrer au port, et le directeur du port continuera à réserver des mouillages à ces bateaux. Pour autant que je sache, les pêcheurs en sont satisfaits.

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre suppléant ou au ministre de la Justice. L'un ou l'autre voudra peut-être y répondre. Eu égard à la mesure que renfermait implicitement la déclaration que le premier ministre a faite lors d'une conférence de presse à Londres, hier, pourrait-on nous donner l'assurance que le gouvernement n'oblige pas la GRC à mener des enquêtes sur la vie privée des journalistes et à constituer des dossiers sur eux?

L'hon. Paul Hellyer (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, il n'y avait pas de menace implicite du tout dans cette déclaration. En disant aux journalistes le fond de sa pensée à ce sujet, le premier ministre a déployé le courage qui nous rend si fiers de servir sous sa direction.

Des voix: Bravo.

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Pince-sans-rire.

LES TRANSPORTS

LA CONSTRUCTION DE LA CHAUSSÉE DE NORTHUMBERLAND

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Travaux publics. En raison de la bonne avance qu'il faut prendre afin de tirer tout le parti voulu de la saison estivale de construction, le ministre peut-il dire quand le gouvernement compte annoncer qu'il va procéder à la construction de la chaussée de Northumberland?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je ne puis le dire aujourd'hui.